

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 4

Artikel: Réalités de la brigade frontière 1 : une interview du brigadier Louis Margot
Autor: Margot, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réalités de la brigade frontière 1

Une interview du brigadier Louis Margot

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa Grande Unité, le commandant de la brigade frontière 1 a bien voulu accepter de répondre aux questions de la RMS. Dans toute la mesure compatible avec le maintien du secret, évidemment! (Réd.)

Qui dit brigade frontière pense combat statique. Le mode de combat de la brigade est-il vraiment statique, à quels échelons et pourquoi?

Disons, d'emblée, qu'il faut nuancer et se défaire en particulier de l'image des deux dernières mobilisations. Ainsi que toutes les brigades de combat, la brigade frontière 1 pratique, comme forme de combat principale, la défense. Le fait que la plupart des moyens principaux de feu sont installés fixement dans des ouvrages fortifiés, que les destructions préparées et les renforcements permanents du terrain sont strictement localisés confère au système défensif une inertie certaine.

Mais la défense ne saurait consister en un combat exclusivement statique sur les seuls points d'appui et barrages. Tout concourt à mener, au contraire, des combats agressifs et coordonnés par des actions mobiles d'infanterie, au niveau de la section, généralement, et en terrain propre. Le mode d'engagement des engins guidés du type



Photo: F. di Franco

Dragon illustre bien à cet égard la mobilité du combat antichar en avant de ces points d'appui et de ces barrages. De même, il existe une véritable manœuvre des destructions préparées sur les axes, aussi longtemps que celles-ci peuvent demeurer sous le feu de l'artillerie de forteresse ou mobile. Le fait, enfin, que tout point d'appui, tout ouvrage miné ou fortifié tombé en mains adverses se reprend aussitôt implique naturellement des opérations d'attaque, donc dynamiques, sous la forme de contre-assauts.

Qui dit brigade de combat pense aussi infrastructure permanente. Quelle est la valeur, aujourd'hui, des ouvrages fortifiés, des destructions, des minages, obstacles et autres abris antiatomiques?

Globalement parlant, le système répond aux nécessités d'aujourd'hui,

grâce aux perfectionnements dont il a été et continue à être l'objet.

– Implantés il y a cinquante ans, en fonction des moyens adverses de l'époque, un certain nombre de **fortins d'infanterie** se sont révélés être par trop exposés aux coups directs de l'aviation, des hélicoptères de combat ou des armes antichars modernes. Ayant donc perdu toute valeur tactique, ils ont été déclassés purement et simplement. Tel est également le sort du Fort de Pré-Giroud à Vallorbe.

Un plan d'assainissement prévoit la transformation d'autres fortins d'infanterie tactiquement bien situés, afin d'en diminuer la vulnérabilité tout en accroissant l'efficacité de leur armement.

Il existe, enfin, une troisième catégorie qui comprend des ouvrages fortifiés dont la valeur tactique reste parfaitement confirmée et qui n'ont pas à subir de modifications à court ou à moyen terme.

– **Les ouvrages minés** constituent un élément particulièrement important de la conduite du combat, car la valeur retardatrice escomptée de la destruction locale d'un axe, amplifiée par le feu de l'artillerie, entrave considérablement la liberté de manœuvre de l'ennemi et accroît l'efficacité de nos armes antichars.

Ces ouvrages minés permanents ont vu leur nombre s'accroître considérablement ces dernières années, de sorte que maintenant les destructions préparées s'échelonnent véritablement dans toute la profondeur du dispositif.

La quasi-totalité de ces ouvrages sont de type récent, c'est-à-dire qu'ils ne nécessitent plus de chargement d'explosifs préalable, d'où un gain de temps considérable dans la préparation de la mise à feu.

Les obstacles antichars demeurent, eux aussi, un élément particulièrement important du combat, pour autant qu'on ne les réduise pas à un rôle purement mécanique, d'ailleurs encore efficace. Il importe, au contraire, et c'est une condition absolue, qu'ils bénéficient du feu de l'infanterie et, si possible, du feu de l'artillerie, et qu'ils soient accompagnés de minages.

Les nombreuses **barricades antichars** édifiées sur des voies de communication posent des problèmes d'entretien. Certaines ont été supprimées, notamment sur des routes forestières: il incombera à la troupe de les remplacer par des abattis, toujours accompagnés de minages. Quant aux obstacles antichars permanents édifiés sur des terrains praticables aux chars, leur valeur subsiste absolument pour les engins actuels.

– **Les abris antiatomiques**, dont le programme de construction touche à sa fin, permettront à l'ensemble des troupes de la brigade de se protéger. Ils n'ont toutefois de valeur tactique (car ce sont aussi des éléments de combat) que dans la mesure où ils sont à proximité immédiate des positions et des ouvrages, car ils doivent être gagnés ou quittés dans un délai inférieur à deux minutes. Là où les délais sont plus longs, là où des

modifications sont survenues dans l'emplacement de certaines positions, il y aura lieu de déplacer les «ASU» correspondants. Un programme d'adaptation est en cours qui prévoit également le renforcement statique de la partie supérieure de ces installations.

On relèvera que des modifications importantes du milieu peuvent entraîner des remaniements locaux non moins importants du renforcement du terrain et des dispositifs défensifs. Je pense aux adaptations consécutives, dans le secteur de brigade, à la construction de la route nationale N 1, d'abord, puis à celle de la route nationale N 9, maintenant. L'on peut donc s'attendre à la construction de nouveaux fortins d'artillerie, de nouvelles positions d'armes permanentes, de nouveaux obstacles antichars.

Il est évident que, du moment où la décision tactique est prise, jusqu'au moment où un ouvrage est remis à la troupe, un temps considérable peut s'écouler. Ce qui me fait dire qu'un commandant de brigade de combat travaille pour ses successeurs, mais ce qui montre aussi combien variée est la tâche de ce commandant, appelé qu'il est non seulement à faire des propositions nouvelles, mais aussi à se prononcer sur toutes celles qui émanent de l'Office fédéral du génie et des fortifications.

Le secteur d'engagement de la brigade n'est pas nécessairement riche en places pour l'instruction et les tirs de combat.

Comment concevez-vous l'instruction dans votre secteur d'engagement?

Le manque de place qui, à première vue, peut paraître paradoxal, pose des problèmes en temps normal au niveau des stationnements déjà. En effet, certaines unités connaissent des effectifs de cours de complément qui dépassent 200 hommes. Dès lors se pose la question des localités possédant des cantonnements en mesure d'accueillir de tels effectifs.

Or, il est important que les troupes soient logées à proximité immédiate, sinon dans le centre de gravité de leurs secteurs d'engagement: la brièveté du temps à disposition impose une réduction draconienne des déplacements, d'autant plus que les moyens de transport ne sont pas surabondants.

Nous avons le privilège de bénéficier, dans notre secteur, à certains moments de l'année des locaux et installations des places d'arme de Bière et de Chamblon, de la place d'exercices du Day, de la place de tir antichar de Vugelles. Nous les mettons à profit surtout à l'occasion des cours pour officiers qui, eux, permettent une instruction centralisée et, ce faisant, d'excellente rentabilité.

Mais le problème majeur demeure toutefois celui des places de tir de combat. Il faut bien constater que les secteurs d'engagement des troupes avec leurs ouvrages fortifiés ne se prêtent guère aux exercices avec munition de guerre. Or dans les vastes pâturages voisins du Jura vaudois, on ne parvient qu'à grand-peine, mainte-

nant, à effectuer un exercice à balles de section à effectif réglementaire pour des raisons de sécurité notamment, et en dehors de la période estivale. Il y a quelques années encore, l'on pouvait effectuer des tirs au lance-mines 8,1 cm sur 15 places au moins comprises dans le secteur de brigade. Il n'en reste actuellement que 2 ou 3, mis à part la place de Bière, surencombrée, mais néanmoins indispensable pour les tirs d'artillerie de forteresse, ainsi que pour le tir aux armes équipant les fortins d'infanterie quand il n'est pas possible de les effectuer dans le secteur d'une brigade voisine plus favorisée sur ce plan-là.

De telles restrictions sont évidemment préjudiciables à l'entraînement de la troupe de landwehr, déjà sanctionné lui-même par la brièveté et le rythme bisannuel des cours. Seuls peuvent donc être pris en compte des efforts principaux, qui ont défini, dès 1983, le cycle ternaire suivant :

- cours d'instruction dans le secteur propre à la brigade; connaissance approfondie de l'infrastructure; exercices d'engagement aux petits échelons
- cours de tirs combinés dans les Préalpes
- cours d'instruction dans le secteur propre à la brigade, avec manœuvres

A ce propos, quelle est la nature des relations de la brigade avec la population civile de son secteur?

Née de la réorganisation des troupes

de 1936, la brigade frontière 1 effectua son premier service en 1938, il y a donc 50 ans. Très vite, elle acquit un remarquable esprit de corps. Très vite aussi s'établirent des relations de confiance avec les autorités locales et la population concernées par les stationnements ou par les secteurs d'engagement des troupes. Ces relations de qualité se sont maintenues intactes jusqu'à maintenant : les cadres et la troupe sont toujours bien accueillis dans «leur» localité et ils en savent gré aux habitants.

N'y a-t-il pas, pour l'instruction comme pour l'engagement d'une brigade frontière, un problème de motorisation et donc de mobilité? Comment l'appréhendez-vous et comment le résolvez-vous?

Comme je viens de le dire, la dotation relativement faible de véhicules ne permet pas de faire de longs déplacements pour gagner des places d'instruction ou de tir en période de cours de complément. Et si, très occasionnellement, l'on peut avoir recours aux moyens de transport d'une école de recrues ou d'une formation motorisée en cours d'instruction, l'on ne peut compter en réalité que sur ses propres véhicules.

A l'engagement, les troupes, en principe sédentaires puisque ancrées dans leurs dispositifs, n'auront guère de mouvements à effectuer qui nécessiteraient ou justifieraient d'ores et déjà une riche dotation de véhicules. Elles auront à maîtriser, en revanche, des problèmes de transport pour le ravi-

taillement et les évacuations. La meilleure efficacité sera obtenue, sans doute, par la constitution d'une ou de plusieurs centrales de transport regroupant tous les moyens à disposition. Une telle solution serait particulièrement adéquate pour le cas où le déplacement d'un effort principal nécessiterait l'engagement de tout ou partie d'un régiment hors de son secteur de responsabilité primaire.

Quant à l'engagement de la brigade tout entière hors de son secteur, s'il n'est pensable que pour une partie des troupes, il ne saurait s'envisager sans la mise à disposition, par le commandement supérieur, de moyens de transport supplémentaires.

Le rythme bisannuel des cours de complément a-t-il des conséquences néfastes sur l'instruction? Si oui, dans quels domaines principalement?

Je crois qu'il ne faut pas chercher à établir une comparaison avec les cours de l'élite. Durant les années qui suivent l'école de recrues, le soldat est amené à affiner son instruction par une répétition fréquente. En landwehr, sa formation ainsi consolidée devrait permettre d'épargner du temps. Il le faut bien, d'ailleurs, puisque la durée d'un cours n'est que de deux semaines. Il est indéniable, toutefois, que le rythme bisannuel engendre une inertie certaine; les nouveautés passent plus lentement, sont donc moins vite assimilées. Et si les automatismes fonctionnent, ils s'accompagnent quand même d'une

perte de charge qui m'a frappé, notamment, dans la maîtrise de l'arme individuelle. Relevons toutefois qu'à l'engagement, et notamment dans les tirs combinés auxquels j'ai assisté, les régiments de landwehr peuvent être comparés aisément et favorablement aux régiments d'élite. Je voudrais citer aussi le très bon comportement des automobilistes, qui se traduit par un nombre très faible d'accidents, de l'ordre de un pour quelque 120 000 kilomètres parcourus.

Cela dit, il existe néanmoins une catégorie de militaires pour lesquels le rythme bisannuel est insuffisant: je pense à des spécialistes nouvellement instruits dans le premier cours accompli en landwehr et qui, en temps normal, n'effectueront ensuite plus que deux cours de complément. Leur formation n'égale malheureusement jamais celle acquise antérieurement, même si la motivation – ce n'est pas toujours le cas! – constitue un facteur important.

Les troupes de la brigade sont-elles suffisamment encadrées?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez à cet égard?

Durant les cours de complément qui rassemblent en gros le tiers des effectifs en sous-officiers sont satisfaisants. En revanche, les effectifs d'officiers subalternes suffisent tout juste à l'encadrement de la troupe. Le cas est particulièrement aigu dans certaines unités genevoises. Il est évident dès lors que des problèmes pourraient se

poser en cas de mobilisation puisque, en fait, la brigade a un déficit chronique de quelque cent officiers. Autant dire que les demandes de dispenses des officiers sont examinées particulièrement en détail: la plupart doivent être refusées...

J'ajouterais que la relève des capitaines demeure un souci constant: trop peu nous parviennent de l'élite, ce qui nous oblige à maintenir des officiers dans leur fonction bien au-delà des durées de commandement considérées comme normales.

Des ébauches de solutions?

Il en existe déjà, qui sont plus ou moins aléatoires: ainsi, par le jeu des distorsions apportées dans les classes d'âge, des officiers sont maintenant plus longtemps en landwehr. A court terme, il y aurait lieu d'avancer le passage d'élite en landwehr: les effectifs actuels semblent le permettre. Et puis, à la sortie de l'élite, nombre d'officiers subalternes sont attirés par des fonctions diverses, éprouvent le désir de servir encore, certes, mais d'une manière plus tranquille... quand la commission de visite sanitaire ne peut rien décider à leur profit... Il y aurait lieu, sans aucun doute, de limiter davantage cette dispersion qui est, finalement, la principale responsable de nos déficits.

Avez-vous la possibilité d'engager vos spécialistes conformément à l'instruction qu'ils ont reçue?

Oui, tout à fait. Aucun problème ne

se pose pour les officiers des états-majors, en général très compétents, de même que pour tous les spécialistes, chevronnés parce que formés comme tels à l'école de recrues, qu'il s'agisse, par exemple, de canonniers (et nous en avons une variété!), de soldats de transmissions, ou de soldats du génie.

D'autres spécialistes sont formés, je l'ai dit, au sortir de l'élite: je pense notamment aux mineurs ou encore à ceux qui composent les équipages des ouvrages fortifiés et pour lesquels j'ai relevé, plus haut, l'incidence regrettable du rythme bisannuel des cours. Ainsi, pour les mineurs: astreints, il y a quelques années à un cours de complément de 2 semaines tous les 4 ans, ils effectuent actuellement un cours d'une semaine tous les deux ans. Quant aux équipages des ouvrages fortifiés, il convient de mentionner qu'ils sont encadrés étroitement par les professionnels que sont les gardes de fortifications, auxquels je profite, au passage, de rendre hommage pour la qualité de leur engagement.

Le commandement d'une telle grande unité est-il toujours, selon vous, compatible avec l'exercice d'une profession civile? En quoi résident, s'il y en a, les principales difficultés?

La brigade frontière 1 est, au vrai sens du terme, une Grande Unité. Ses effectifs en font quasiment une petite division. Certes la fréquence des cours est moins élevée; certes, le commandant de brigade n'est pas encore chargé de l'instruction de corps de

troupes non subordonnées pour l'engagement et il n'a pas la responsabilité de former ses capitaines. En revanche, la préoccupation majeure de la préparation du combat dans un dispositif défini implique une attention très soutenue dans tout ce qui touche au renforcement du terrain: c'est là une tâche qui implique études, reconnaissances, discussions et décisions, et que ne connaissent guère les commandants des divisions.

Mes prédécesseurs avaient coutume de mettre sur pied l'ensemble de la brigade à l'occasion du cours de complément bisannuel; la formule a été modifiée dès la prise de mon commandement, en 1983; le simple fait que, désormais, cours pour officiers et cours de complément soient dédoublés implique un nombre de jours de service accru, aussi bien pour le commandant que pour les officiers de l'état-major de brigade.

A cela s'ajoutent des activités de représentation, le plus souvent durant le week-end, le fait, aussi, que le

bureau permanent de la brigade, desservi par une seule personne, n'est pas à proximité immédiate du lieu de travail du commandant; enfin, la nécessité de liquider rapidement un courrier dont l'ampleur peut varier en fonction de la proximité ou non d'un service, mais qui n'en demeure pas moins quotidien.

Expérience faite depuis 5 ans, je dirai que le commandement de la brigade est encore compatible avec l'exercice d'une profession civile, mais dans la mesure où celle-ci permet une réflexion et une activité **quotidienne** de base, et à condition:

- de procéder par efforts principaux alternés dans les deux types d'engagement,
- de mettre largement à contribution soirées et temps de loisirs, voire de vacances,
- de bénéficier, enfin, de la collaboration étroite, je dirai même amicale et dévouée d'un chef d'état-major compétent et autant que possible officier de carrière.

Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir; mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne le temps de liberté et de divertissement.

LOUIS XIV